
M.E.S., Numéro 123, Juillet – Septembre 2022

<https://www.mesrids.org>

Dépôt légal : MR 3.02103.57117

N°ISSN (en ligne) : 2790-3109

N°ISSN (impr.) : 2790-3095

Mise en ligne le 30 juin 2022



Revue Internationale des Dynamiques Sociales

Mouvements et Enjeux Sociaux

Kinshasa, juillet - septembre 2022

LA QUALITE DES AGENTS DE RENSEIGNEMENTS : UN DES FONDEMENTS POUR L'EFFICACITE DES SERVICES DE RENSEIGNEMENTS EXTERIEURS

par

Joseph Dieudonné MASSEVO LENZO

*Attaché de Recherche à la Faculté de Droit,
Université de Kinshasa*

Résumé

Les services qui produisent les renseignements doivent, pour être efficaces, se fonder sur un certain nombre d'éléments. Parmi ces éléments, s'affiche en tête la qualité des agents de renseignements. CHEF est la qualité exigée pour tous les agents de renseignements. Pour avoir négligé cet élément, les services de renseignements congolais ont eu du mal à prévenir les agressions dont la République Démocratique du Congo a été victime.

Abstract

Services that produce information must, be effective, based on a number of elements. Among these elements, appears in mind the quality of the information agents. Chief is the quality required for all information agents. For neglecting intelligence services have struggled to prevent aggression whose democratic republic of Congo has been a victim.

Mots-clés : *Qualité, agents de renseignements, efficacité, services de renseignements extérieurs*

INTRODUCTION

Dans cette étude, nous avons réfléchi sur les services de renseignements extérieurs de la République Démocratique du Congo (RDC) pour comprendre dans quelles conditions, ils peuvent efficacement contribuer à l'effectivité de sa puissance dans la Région des Grands Lacs africains¹.

Le recours limité à des voies alternatives telles que la sécurité collective, les alliances ou le droit international n'est pas exclu de l'appréciation de la sécurité nationale. Celle-ci cependant les subordonne à l'idée prégauillienne qu'un gouvernement responsable ne peut remettre le destin de son pays dans les mains d'un autre, fût-il « supranational »². Un devoir de relever la sécurité internationale de la RDC à la hauteur de ses potentialités dans la Région des Grands Lacs africains s'impose. Celle-ci passera obligatoirement par l'observance stricte de la qualité exigée pour les agents de

¹ la Région des Grands Lacs africains est composée de douze Etats à savoir : la République d'Angola, la République du Burundi, la République Centrafricaine, la République du Congo, la République Démocratique du Congo, la République du Kenya, la République de l'Ouganda, la République du Rwanda, la République du Soudan, la République du Sud-Soudan, la République unie de Tanzanie et la République de Zambie. Voir article 1, points b et d, du Pacte sur la sécurité, la stabilité et le développement dans la région des Grands Lacs in Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs, *Pacte sur la sécurité, la stabilité et le développement dans la région des Grands Lacs. Avec introduction de Maître Néhémie Mwilanya*, RD Congo, CPN, 2007, p. 17 et Pacte sur la sécurité, la stabilité et le développement dans la Région des Grands Lacs in Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs (14 au 15 décembre 2006/Modifiée 2012) www.enact.streamhouse.org consulté le 14 août 2019 à 17 heures 03'.

² P. Hayez, « la politique de sécurité nationale aux Etats-Unis » in *Revue Défense Nationale*, Mars 1989, p. 68.

renseignements afin d'animer ces structures pour la production du renseignement qui est la matière première du Conseil national de sécurité.

Le renseignement, écrit Alexandre le Comte de Marenches³, correspond à plusieurs cadrans d'un avion. Dans le cockpit, le décideur c'est le pilote (généralement le chef de l'Etat), il ne peut se passer de ces précieuses indications. Mais s'il a de mauvais services tenus par des amateurs, des imbéciles ou des incompetents, voire pire, cela rejaillira sur lui puisqu'il est évident qu'il lui manquera les éléments qui mènent à la décision. C'est pourquoi, vétérans de renseignements, Bissel et Dulles demeuraient l'un et l'autre convaincus que l'activité de renseignements devait se fonder sur la réussite d'hommes spécialement formés pour ce travail⁴.

Il importe de retenir qu'une nation, sa défense et sa sécurité, c'est avant tout une somme de volontés. Même la fascination technologique dans ces domaines ne doit jamais nous détourner des ressources humaines, faute de quoi serait négligé le fondement même de renseignement, comme l'a si bien écrit Pierre Joxe⁵. Devons-nous encore rappeler que les sources du renseignement sont avant tout humaines. Car, pour évaluer au plus près les intentions de l'adversaire, il faut disposer d'agents fiables dans les zones les plus sensibles, non pour des menées agressives, mais pour savoir, c'est-à-dire lire, voir, comprendre, par tous les moyens disponibles... Le renseignement est donc une affaire d'homme.

La bible dans le livre de Nombres, au deuxième verset du chapitre treizième, nous renseigne sur les qualités que nous devons attendre d'un bon agent de renseignements. Lorsque l'Éternel instruisait Moïse pour l'exploration du Canaan, il précisa que les espions devaient être choisis parmi les chefs des tribus. Il dressa de par cette précision, le profil de l'agent de renseignements. Ceci veut dire que quel que soit le poste ou la fonction que l'agent occupe ou occuperait, exerce ou exercerait, il est et doit être un CHEF. Cette donnée vient procurer la noblesse à cette profession. Il est donc pour nous, un droit fondamental de nous poser la question de l'origine de ces chefs, en d'autres termes, comment le sont-ils devenus ? Quelle est la signification du mot « CHEF ».

La réponse à cette préoccupation nous vient encore de la bible, mais cette fois-ci du livre d'Exode, au vingt et unième verset du dix-huitième chapitre. Jéthro voyant que son gendre Moïse ne pouvait pas seul supporter la charge qui pesait sur lui, le conseilla de la partager avec un certain nombre d'individus.

Mais il prit aussi le soin de dresser pour lui le profil de ces individus. A ce sujet, il lui dit exactement ceci : « ..., choisis parmi le peuple des hommes capables, attachés à Dieu, respectueux de la vérité, incorruptibles ; tu les placeras à la tête du peuple comme chefs de « milliers » ; chefs de « centaines » ; chefs de « cinquantaines » et chefs de « dizaines » »⁶.

C'est à partir de ces critères et de ces chefs qu'ont été retenus et que sont sortis les douze espions. Tenant compte de ce texte biblique et doublé de l'appréhension que certains auteurs se font du mot CHEF⁷, il en résulte qu'il est la fusion d'un certain nombre de qualités (Compétence, Honnêteté, Expérience et Fermeté) et le mot lui-même est formé de leurs initiales réunies dans l'ordre donné ci-haut. Ce sont ces critères que nous analysons ci-après.

³ Ch. Ockrent et A. de Marenches, *Dans le secret des princes*, Paris, Editions Stock, 1986, p. 129.

⁴ V. Marchetti et J. D. Marks, *La CIA et le culte du renseignement*, Paris, Editions Robert Laffont, 1975, pp 46 et 47.

⁵ P. Joxe, « Défense et renseignement » in *Revue Défense Nationale*, n° 7, Juillet 1991, p. 20.

⁶ *La Sainte Bible*, Version Semeur.

⁷ D. Ibanda Katenda, *Déontologie de l'Officier*, Likasi/Katanga, Editions des imprimeries du collège Tutazamie, 2004, pp 31-35.

1.1. Compétence

Pour exercer dans un service spécialisé, les facteurs de confiance et de crédibilité ne suffisent pas ; car comme la médecine, l'armée ou l'aviation, la compétence et la technicité en sont des conditions sine qua non. A ce sujet, stigmatisant les services des renseignements de la RDC, Ngbanda nous donne l'image suivante : « On ne demande pas à un cousin, parce qu'on l'aime bien et qu'on a confiance en lui, de devenir le pilote de son avion, alors qu'il n'a jamais touché à une boussole. Ce n'est pas seulement un problème d'honorabilité et de confiance, ce qui est, je le reconnais, très important »⁸. C'est comme « l'on ne choisit pas pour gouverner un bateau celui des voyageurs qui est de meilleure maison », avait écrit Blaise Pascal dans *Les Pensées*⁹. Il s'agit d'abord et avant tout, dans ce domaine, d'un problème de compétence et de technicité.

La *compétence* est un ensemble de dispositions ou qualités indispensables que doit détenir un individu pour poser des actes valables dans tel ou tel domaine (ou matière) précis. Cela suppose la connaissance approfondie de ce domaine (ou matière) et la réunion d'aptitudes rendant l'individu opérant dans ce domaine (ou matière), capable d'assumer convenablement ses obligations.

De manière concrète, un agent de renseignements, doit parfaitement posséder le métier, il lui faut une forte appréhension de la notion de service et disposer d'un état d'esprit où le service de l'Etat passe avant tout, évidemment un service apolitique ; cela se concrétisera par une possession et une obsession de l'idée, de l'envie et du goût de servir, au sens le plus noble du mot.

Il faudrait aussi que l'agent réunisse en lui-même les autres qualités suivantes : un bon état de santé physique et mental (surtout avoir les nerfs d'aciers) ; une mémoire prodigieuse ; le don de langues et être sympathique ; un calme olympien et un regard oriental (totalement impénétrable) qui alimentent une terrible discrétion ; la connaissance approfondie de la psychologie pratique ; une grande patience et le sens du détail ; la faculté d'analyse, le sens logique et critique très développé et le don de percevoir les causes et les effets. Le Lieutenant-colonel Oreste Pinto développe dans son livre un bon nombre de ces qualités¹⁰. Tout ceci fera de l'agent de renseignements l'« homme-métier ».

On n'a pas besoin de monstres dans le renseignement, mais d'experts capables d'établir sur un sujet dont ils ont la maîtrise, une analyse lucide, froide et neutre¹¹.

1.2. Honnêteté

Le premier devoir d'un agent de renseignement est de dire la vérité sans y mêler ses états d'âme personnels.

Le cas de la RDC, au moment de la guerre de l'AFDL dite « guerre de libération », la qualité de l'honnêteté dans les chefs des « renseignants » du Maréchal Mobutu a fait sérieusement défaut. Un lobby militaire fortement installé autour du président de la RDC de l'époque s'attela à lui présenter, concernant la situation et les réactions des militaires, une toute autre situation. Cette tâche des chefs militaires était facilitée du fait que le président Mobutu avait remis entre leurs mains, tous les services de renseignements et de sécurité. Ainsi, toutes les voies d'analyses et de renseignements à

⁸ H. N'gbanda Nzambo ko Atumba, *Ainsi sonne le glas! Les Derniers Jours du Maréchal Mobutu*, Paris, 2ditions GIDEPPE, 1998, p. 62.

⁹ Blaise Pascal, *Pensées*, V, 320, cité par H. N'gbanda Nzambo ko Atumba, *loc.cit.*, p. 62.

¹⁰ O. Pinto (Lt-col), *Chasseurs d'espions*, Nevers, Editions Corrêa, 1952, pp 8-26.

¹¹ Ch. Ockrent, et A. de Marenches, *op.cit.*, p. 85.

présenter au chef de l'Etat étaient contrôlées par eux¹². Ils pouvaient communiquer au Maréchal ce qu'ils voulaient et décidaient qu'il sache¹³ !

L'honnêteté est un sentiment conforme à l'honneur et à la probité, et elle permet d'éviter tout ce qui est contraire à la vérité. C'est un respect et une observation rigoureuse des devoirs de loyauté, de la justice et de la morale.

Les agents de renseignements sont des honorables. Richard Helms, un ancien directeur de la C.I.A., pendant qu'il était encore aux affaires prononçant une allocution en avril 1971 devant les membres de l' « American Society of Newspapers Editors », donc les directeurs de journaux américains, déclara : « La nation doit être entièrement persuadée que nous sommes des hommes honorables qui se dévouent à son service... »¹⁴. Au « National Press Club » en décembre 1971, le même Richard Helms s'écria : « Il faut nous faire confiance. Nous sommes des hommes honorables ! »¹⁵. William Colby, un autre ancien directeur de la C.I.A., choisira comme titre de ses mémoires la traduction anglaise de l'expression « hommes honorables » qui est : « honorable men »¹⁶.

L'exemple des agents des services des renseignements d'Israël nous édifie beaucoup aussi. Uri Dan dans ses écrits¹⁷, renseigne que pour voler les documents secrets ou percer de coffres secrets chez l'ennemi, les services de renseignements d'Israël n'ont jamais recruté un voleur ou un perceur de coffres. Même dans le cadre de la guerre secrète, les agents chargés de tuer ont un casier judiciaire vierge. L'auteur continue en ces termes : « pratiquement dès l'origine, les chefs des services secrets d'Israël sont arrivés à la conclusion que, pour l'exécution de leur « sale boulot », il fallait employer des gens intègres. Des hommes capables de payer des milliers de dollars à un agent sans qu'un seul dollar leur colle aux doigts. Des gens capables de travailler aux tables d'écoute téléphonique sans jamais faire un usage détourné, ou dans leur propre intérêt, des informations recueillies. Des gens capables de forcer n'importe quelle serrure dans le cadre de leurs missions, mais qui ne feront jamais du cambriolage à leurs heures de loisir. De gens... qui disent la vérité à leurs supérieurs »¹⁸. Evidemment, comme le reconnaît l'auteur lui-même, ce sont de simples humains, il ne s'agit pas d'anges.

1.3. Expérience

L'expérience est une connaissance acquise par une longue pratique jointe à l'observation. Celui qui est instruit par l'expérience est un expérimenté.

Un agent de renseignement doit être un expérimenté avant de servir l'Etat dans les milieux des renseignements. Cela veut dire que le service de renseignements ne doit pas être sa première profession. Il doit logiquement et obligatoirement acquérir l'expérience pratique du métier dans les autres services de l'Etat ou non pouvant mieux le préparer à l'exercice de l'une ou l'autre fonction dans le service de renseignements.

En principe, on ne dépose pas des demandes d'emploi dans un service de renseignements. Le service lui-même cherche ses propres agents selon un schéma simple à sept étapes¹⁹ :

¹² H. N'gbanda Nzambo ko Atumba, *op.cit.*, pp. 51-52.

¹³ *Ibidem*, p. 66.

¹⁴ Cité par Al. Guérin (avec la collaboration de J. Varin), *Les gens de la CIA*, Paris, Editions sociales, 1980, p. 116.

¹⁵ *Idem*

¹⁶ W. Colby, *Honorable Men ; my life in the CIA*, Ed Simon Schuster (New-York, 1978), cité par Al. Guérin (avec la collaboration de J. Varin), *Op. cit.*, p. 319.

¹⁷ Uri dan, *MOSSAD. 50 ans de guerre secrète*, s.l., Presses de la cité 1995, p. 74.

¹⁸ *Idem*

¹⁹ V. Marchetti et J. D. Marks, *op.cit.*, pp 234 et 248.

- le repérage de l'agent potentiel ;
- l'évaluation de ses potentialités pour le service ;
- le recrutement de l'agent ;
- les essais sur terrains de la recrue ;
- la formation de l'agent lorsque la période d'épreuves a pris fin, l'agent doit recevoir une instruction spéciale qui lui permettra d'acquérir la compétence et l'habileté que requiert sa tâche de producteur des renseignements ;
- l'utilisation de l'agent. Il convient de noter que les premières étapes se passent à l'insu du futur agent ;
- le stade final.

2.4. Fermeté

Il faut à certains postes une indépendance totale. Il faut savoir, même au niveau du chef de l'Etat, contredire le pouvoir politique. Lorsque, pour lui annoncer en tête à tête avec lui des événements qu'il n'a pas envie d'entendre, si l'agent de renseignement doit lui dire avec la déférence qui convient que l'on n'est pas de son avis et qu'il se trompe, si, à cet instant crucial, cet agent songe à son avancement, aux honneurs et si, en une fraction de seconde, il le ménage, il commence, à cet instant précis, à trahir²⁰. Voilà pourquoi il est exigé de l'agent de renseignement de la fermeté dans l'exercice de son métier.

La *fermeté* est l'état de ce qui offre une certaine résistance à la pression, une assurance. Elle signifie aussi ce qui ne faiblit pas, mais qui est constant et inébranlable.

Elle peut aussi particulièrement être entendue et comprise comme la discipline et la rigueur (le souci de la précision et de l'exactitude). Ainsi, il sera observé de manière impérative dans le comportement de l'agent, une rectitude sans confusion l'obligeant à se conformer aux us et coutumes du métier.

De ces us et coutumes du métier, l'adhésion d'un agent de renseignement à une opinion, dans le cadre de son travail ne doit pas être déterminée ou poussée par le nombre de voix majoritaires la soutenant, mais plutôt par la justesse des propos. En d'autres termes, que les documents et les hommes soient appréciés à leur juste valeur, c'est-à-dire les examiner sans parti pris. L'agent de renseignements ne doit jamais falsifier les renseignements parce qu'il cherche à plaire. Il doit se servir de l'exemple du Maréchal de Villars qui écrivait dans une de ses lettres à Louis XIV la phrase suivante : « Sire, il est difficile de servir et de plaire à la fois »²¹.

Tenant toujours compte de ces us et coutumes du métier, l'agent se doit d'abord d'être secret et non de jouer les vedettes parce que les vrais milieux du renseignement ont le profil le plus bas possible, ne se disent jamais qu'ils appartiennent à celui-ci. Il n'a pas à se montrer en public. Il ne doit avoir aucune ambition politique. Cela ne veut pas dire ou ne signifie pas que chacun ne peut avoir son opinion, mais les services spéciaux ne sont pas faits pour avoir des opinions personnelles, des états d'âme ou des troubles quelconques. L'unique raison d'être c'est le service de l'Etat.

CONCLUSION

L'histoire de politique internationale de certains Etats nous indique clairement les rôles que les renseignements jouent dans l'exercice de la puissance. Pour garder la RDC dans leur giron, après son indépendance le 30 juin 1960, les Etats-Unis d'Amérique ont pénétré son système politique. Pour la maîtriser et surtout identifier clairement et sans erreur la personne qui sera le point par lequel la pénétration du système politique

²⁰ Ch. Ockrent et A. de Marenches, *op.cit.*, p. 24.

²¹ *Ibidem*, p. 149.

congolais sera effective, les renseignements produits par la Central Intelligence Agency ont été d'un apport très considérable²². Afin de protéger l'Afrique centrale, majoritairement francophone, contre le communisme, la France a organisé une intervention en République Centrafricaine qui démettait l'empereur Bokassa 1^{er} en le remplaçant par le président David Dacko. Cette opération, dite Baraccuda, a été conçue et exécutée par la Direction Générale de la Sécurité extérieure, à l'époque elle portait le nom de Service de la Documentation Extérieure et du Contre-Épionnage²³. Enfin, évitant que la région du Proche-Orient lui soit très défavorable, Israël est intervenu en Irak en détruisant la centrale nucléaire qui était en construction. L'opération a été rendue effective grâce aux renseignements fournis par les services du Mossad²⁴.

Les succès qu'ont connus ces Etats dans la pénétration et les interventions sont, comme on l'a noté, largement tributaires des renseignements. Ces derniers, pour détenir la valeur qu'on leur a reconnue, ont été produits par des services compétents et très efficaces. L'efficacité de ces services est fondée sur quatre éléments : premièrement : tenir compte des causes qui ont milité pour leurs créations ; deuxièmement : les missions qui leur ont été attribuées répondent aux raisons de leur création ; troisièmement : les structures qui les animent découlent de leurs missions ; et, quatrième : on a tenu compte de la qualité exigée pour le choix des animateurs et des agents des services des renseignements. Il est ainsi recommandé à la RDC, pour l'efficacité de ses services de renseignements, de se référer aux quatre éléments décrits ci-haut. La présente étude a contribué à l'appréhension du quatrième élément.

BIBLIOGRAPHIE

I. Texte juridique

- Pacte sur la sécurité, la stabilité et le développement dans la Région des Grands Lacs, signé à Nairobi, le 15 décembre 2006.

II. Ouvrages

- DAN, U., *Mossad. 50 ans de guerre secrète*, Presses de la cité, 1995, 394.
- DE MARENCHES, A., *Atlas géopolitique*, s.l., Editions Stock, 1988, 219 p.
- GUERIN, A. (avec la collaboration de Jacques Varin), *Les gens de la CIA*, Paris, Editions sociales, 1980, 393 p.
- HOY, C. et OSTROVSKY, V., *Mossad. Un agent des services secrets parle*, Paris, Presses de la Cité, 1990, 345 p.
- IBANDA KATANDA, D., *Déontologie de l'Officier*, Likasi, Editions des imprimeries du collègue Tutazamie, 2004, 68 p.
- MARCHETTI, V. et MARKS, J. D., *La CIA et le culte du renseignement*, Paris, Editions Robert Laffont, 1975, 363 p.
- MOSHEJE, L., *La pénétration américaine au Congo*, Bruxelles, Editions « Remarques congolaises », s.d., Collection « Etudes congolaises » N° 10, 64 p.
- N'GBANDA NZAMBO KO ATUMBA, H., *Ainsi sonne le glas ! Les Derniers Jours du Maréchal Mobutu*, Paris, Editions GIDEPPE, 1998, 447 p.
- OCKRENT, Ch. et DE MARENCHES, A., *Dans le secret des princes*, Paris, Editions Stock, 1986, 343 p.
- PINTO, O. (lt.-col.), *Chasseur d'espions*, Nevers, Editions Corrèa, s.d., 215 p.

²² L. Mosheje, *La pénétration américaine au Congo*, Bruxelles, Editions « Remarques congolaises », s.d., Collection « Etudes congolaises » N° 10, 64 p ; A. GUERIN, (avec la collaboration de Jacques Varin), *op.cit.*, pp. 193, 242, 246, 251, 253-259.

²³ Ch. Ockrent et A. de Marenches, *op.cit.*, pp. 161-168.

²⁴ C. Hoy et V. Ostrovsky, *Mossad. Un agent des services secrets parle*, Paris, Presses de la Cité, 1990, pp. 13-37.

Articles

- HAYEZ, Ph., « La politique de sécurité nationale aux Etats-Unis » in *Revue Défense Nationale*, Mars 1989, pp. 65-76.
- HAYEZ, Ph., « Le renseignement, facteur de puissance » in *Annuaire français de relations internationales*, volume IX, 2008, pp. 519-535.
- JOXE, P., « Défense et renseignement » in *Revue Défense Nationale*, n° 7, Juillet 1991, pp. 9-29.